

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
1er juin 2000

Original: français

**Lettre datée du 1er juin 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République démocratique du Congo auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de rappeler à votre aimable attention la teneur de notre lettre datée du 26 avril 2000 (S/2000/350), par laquelle la République démocratique du Congo demandait au Conseil de sécurité de bien vouloir créer un groupe d'experts indépendants chargé d'effectuer une enquête sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo en violation de la souveraineté nationale du pays, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 1291 (2000) du Conseil de sécurité en date du 24 février 2000, définissant le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Mon gouvernement a accueilli favorablement la recommandation de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo telle que contenue au paragraphe 77 de son rapport du 11 mai 2000 (S/2000/416) visant à la constitution rapide de ce groupe d'experts pour étudier cette question.

Mon gouvernement souhaiterait la création rapide de ce groupe d'experts afin d'enquêter sur les activités illégales auxquelles se livrent les pays agresseurs de la République démocratique du Congo, à savoir, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, dans les provinces congolaises qu'ils occupent.

Mon gouvernement est d'avis que le groupe d'experts devra enquêter, établir et analyser les liens entre l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo par le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda en violation de la souveraineté nationale du pays et la poursuite de la guerre d'agression.

Mon gouvernement vous prie de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) André Mwanba **Kapanga**